



Communiqué de la Municipalité – Les Diablerets, le 29 décembre 2016

Renouvellement de la télécabine d'Isenau

La Municipalité souhaite porter à la connaissance de ses citoyens et de ses hôtes que, d'entente avec la société de TéléVillars-Gryon-Diablerets SA, cette dernière lui a donné la compétence de choisir la stratégie à déterminer quant à la durée de la prolongation souhaitée pour l'exploitation de la télécabine d'Isenau.

Par conséquent, la Municipalité a décidé, en accord avec les membres de la Fondation pour la défense des intérêts d'Isenau, de demander à TVGD SA d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de l'OFT (Office fédéral des transports) pour obtenir une prolongation d'exploitation de la télécabine actuelle d'une année. Ceci afin de garantir le maintien de l'exploitation en 2018, sans cessation d'activité.

La Municipalité s'engage, de son côté, à tout faire pour que la télécabine puisse être mise à l'enquête au début de l'année 2017.

Par souci de clarification et compte tenu de l'implication de Monsieur Philippe Grobéty dans ce dossier (Président de la Fondation pour la défense des intérêts d'Isenau, Syndic de la Commune ainsi que membre du Conseil d'administration de TVGD SA), Monsieur Grobéty cèdera sa place au Conseil d'administration de TéléVillars-Gryon-Diablerets SA à Monsieur Eric Liechti, municipal.

Au niveau de la Fondation d'Isenau, Madame Nicole Tougne-Genillard, municipale, remplacera M. Eric Liechti.

La Municipalité et le Conseil de Fondation se réjouissent des décisions prises qui permettront de remplir les conditions requises au renouvellement de la télécabine d'Isenau en 2018.

Contacts :

La Municipalité d'Ormont-Dessus : M. Philippe Grobéty, Syndic au 079 212 63 67

Maison de Commune
Rue de la Gare 1
1865 Les Diablerets
www.ormont-dessus.ch